

Illustration, d'après T. Dusterhoft



POINT DE VUE

Le journalisme embarqué réclame de nouvelles règles du jeu

*Un journaliste « embarqué » au sein d'une armée qui intervient dans un pays ou un territoire donné peut-il avoir un traitement journalistique impartial alors qu'il n'a, a priori, accès qu'à une information partielle et, par nature, biaisée ? À défaut d'y renoncer, il serait urgent d'en négocier le cadre. Par **Jordan Proust***

La pratique journalistique qui consiste à placer un journaliste au sein d'une unité militaire lors d'un conflit ou d'une guerre est la réponse des armées aux difficultés opérationnelles des journalistes, mais aussi aux problèmes financiers des entreprises médiatiques aujourd'hui confrontées à une réalité économique difficile. Logé, nourri et pris en charge par les militaires, le journaliste reste soumis au bon vouloir de ses protecteurs : localisations, déplacements et informations sont du ressort de l'armée, qui peut ainsi décider de la couverture médiatique des actions militaires et « utiliser » le média pour faire suivre une information ciblée. Un contrôle impossible lorsque des journalistes parviennent à contourner cette contrainte.

Le journaliste qui évolue au sein de « l'embarqué » possède-t-il dès lors une vision professionnelle biaisée ou spécialisée ? Pour Aimé-Jules Bizimana, professeur au département des sciences sociales à l'Université du Québec en Outaouais, il faut faire la distinction entre « un angle de traitement spécifique, type militaire » et « un angle de traitement en faveur du point de vue de l'armée¹ ».

Selon Patrick Cockburn, journaliste à *The Independent*, l'*embedded* empêche toute idée d'indépendance d'esprit. Selon lui, le traitement de l'information est forcément biaisé de par la complaisance des journalistes em-

¹ Entretien avec l'auteur, 2 janvier 2017.

barqués vis-à-vis de leur encadrement, des hommes avec qui ils partagent le quotidien. Et donc, par extension, un manque de recul sur l'armée. Le journaliste irlandais s'inquiète d'un recours dominant à cette pratique, qui conduit d'après lui à une information partielle et partielle.

Ousmane Ndiaye, chef de rubrique « Afrique » à *Courrier International*, ne veut pas entendre parler du journalisme embarqué, s'appuyant sur une autre perspective : à force d'être trop protégé, le journaliste se coupe de la réalité : « *Ton rapport à l'espace change quand tu es entouré de mecs avec des armes qui te protègent. Il m'est arrivé de rouler quatre heures, tu ne vois pas une âme qui vive, ça change ton rapport à l'espace, tu es en veille. Quand une feuille tombe, tu l'entends parce que t'es en danger. Quand t'es embarqué, t'es en sécurité.* » Il pointe du doigt l'idée selon laquelle un journaliste qui n'est pas au contact immédiat des dangers du terrain aura une vision déformée de la réalité du terrain.

Appartenir à cette catégorie insolite d'« unprivileged belligerents » (belligérants sans privilèges) modifie les droits des individus : un journaliste est classifié par l'armée américaine comme un combattant civil.

Mais comment traiter une information sérieusement sur un groupe d'acteurs dont nous sommes partie intégrante ? Sommes-nous indépendants pour parler d'hommes et de femmes qui veillent sur nous et nous protègent des dangers de la guerre ? Sommes-nous autonomes lorsque l'armée s'occupe de notre planning et de nos moindres déplacements ?

Devant l'évolution des conflits dans le monde, le Pentagone a présenté en 2013 un ensemble de textes³ qui réforment le statut du journaliste de guerre non embarqué, à savoir un professionnel autonome sur la zone de conflit. L'étude de ces textes permet de mettre en avant la presque-obligation pour le journaliste désirant couvrir un conflit d'accepter l'*embedded* au détriment d'une autonomie vis-à-vis de l'armée. Plusieurs journalistes se sont insurgés devant certains passages du document. Les griefs concernent ainsi les propos suivants : « *Les journalistes peuvent être membres des forces armées, des personnes autorisées à accompagner les forces armées ou bien des belligérants sans privilèges [...] des rapports sur les opérations militaires peuvent être très similaires à de la collecte de renseignements ou même à de l'espionnage. Le journaliste qui agit comme un espion peut être l'objet de mesures de sécurité et puni en cas de capture.* »

Appartenir à cette catégorie insolite d'« unprivileged belligerents » (belligérants sans privilèges) modifie les droits des individus : un journaliste est classifié par l'armée américaine comme un combattant civil (à l'image d'un terroriste ou d'un espion). Est-ce un camouflet pour le droit de la presse ou une obligation légale pour l'armée américaine de se protéger devant des civils qui peuvent être des terroristes ? Devant la levée de boucliers des journalistes et des médias, le *Law of War Manual* a été mis à jour en juin 2015, puis en décembre 2016, supprimant notamment cette expression d'« *unprivileged belligerents* ».

Des marges de manœuvre limitées

Est-ce que les médias, et donc les journalistes, devront dans un futur proche s'interroger plus radicalement sur le bienfondé de travailler avec telle ou telle armée pour espérer avoir un contenu journalistique indépendant et de qualité ?

Les journalistes sont conscients du cadre imposé avant même de partir en déploiement. Raymond Saint-Pierre (émission Le Point,

² *La Fabrique de l'Info*, n°5, octobre 2013, par Charles Voissier et Christina Chiron.

³ Office of the General Counsel (2015). *Law of War Manual*. Washington DC : Department of Defense.

Radio-Canada) reconnaît un « *cadre toujours rigide* » pour ne pas « *mettre en danger la vie des militaires* ». Aucune surprise selon lui : « Au départ, on doit lire et signer un long formulaire détaillant les limites et obligations des journalistes. » Pour Luc Chartrand (magazine *L'Actualité* ; Radio-Canada), la surprise n'est pas venue de la rigidité du cadre, mais bien de « *la position assez marginale qui était la nôtre au niveau des opérations [...] Ne pouvoir observer qu'une petite partie de ce grand déploiement* » l'a, selon lui, parfois empêché de réaliser son travail journalistique tel qu'il le désirait.

Entre ce cadre décidé par les militaires et la réalité opérationnelle, les journalistes n'ont aucune marge de manœuvre. Pour Raymond Saint-Pierre, le fait d'aller dans « *certaines zones, à certains moments et à certaines conditions* » fait que les limites de l'*embedded* sont bien réelles et qu'il est nécessaire que le journaliste prenne le « *soin de préciser à l'auditoire dans quel contexte il a travaillé, en dire les limites* ». Luc Chartrand précise, quant à lui, la possibilité pour les forces armées « d'embarquer de manière ponctuelle les journalistes vers des missions que les officiers auront sélectionnées, et ainsi éviter des secteurs où leurs opérations vont mal ». L'armée peut chercher à ne présenter que des situations qu'elle maîtrise. Cathy Senay (Radio-Canada) avance l'idée que le journaliste embarqué doit « *toujours avoir une marge de manœuvre. En sortir, puis y revenir. À ce moment-là, on se crée une distance, on prend du recul et on peut voir les choses autrement.* »

Les journalistes ne sont pas les seuls à devoir travailler avec les militaires. Les entreprises médiatiques, qui emploient ces journalistes, sont elles aussi confrontées aux demandes parfois particulières des organismes militaires. Christophe Vogt (Agence France-Presse, chef du bureau français en Amérique du Nord), rappelle que l'embarqué est un ensemble de « *règles établies, notamment opérationnelles* » et que la question pour le

média « *n'est pas de savoir si on envoie ou non quelque'un en embarqué, mais de savoir si on a le choix ou pas que de l'envoyer en embedded [...] ça vaut le coup d'accepter ces restrictions et d'avoir quelque chose tout en étant transparent avec le public. Il faut l'assumer.* »

Troisième acteur nécessaire à la bonne tenue du « contrat », la structure militaire est prédominante dans le cadre du journalisme embarqué. Le général canadien à la retraite Richard Giguère précise avoir présenté « *la même information à tous les journalistes au départ. Ensuite, ce sont les questions qui diffèrent. Les questions posées amènent les militaires à débattre et forcément à en donner un peu plus [...] il n'y a pas de volonté de modifier la vision du journaliste. Maintenant, le rappro-*

chement avec les soldats, ça arrive. Mais c'est au journaliste de se débattre avec ça. » L'ancien officier reconnaît néanmoins que « *l'information est probablement teintée si le journaliste vient dans un avion militaire, dans une base militaire, briefé par les militaires* ». Selon lui, les journalistes auraient donc toute latitude pour travailler sur ce qu'ils veulent.

Secret militaire vs devoir journalistique

Le journaliste sur le champ de bataille désire recueillir et produire une information afin de pouvoir la partager avec le public. Dans le cadre de l'*embedded*, il est néanmoins confronté à des obligations qui lui sont dictées par l'armée à laquelle il est intégré. Ainsi, Olivier Santicchi, grand reporter à TF1, estime que le journaliste « *est avec les militaires, donc tributaire de leur bon vouloir, de leur hébergement, de leur transport*⁴ ». Même son de cloche chez Antoine Estève, grand reporter pour I-Télé, qui déplore que « *les rencontres avec la population en embedded sont un peu réglées, dirigées par les militaires* ».

Les journalistes sont donc plus que jamais conscients d'un manque de liberté. Olivier Santicchi parle carrément d'un « *emprisonne-*

⁴ *La Fabrique de l'Info*, supra.

ment de l'immédiateté [...] Il ne faut pas être naïf, le militaire est aux ordres du politique. Il y a une porosité de ce volontarisme politique qui consiste à dire "ça se passe bien". » Alors pourquoi accepter l'*embedded* si l'information recueillie est partielle ? Toujours selon Santicchi, c'est une obligation pour des conflits qui restent lointains et dangereux : « *On est obligé d'être captif parce que le seul point d'entrée, c'est eux qui le tiennent* », reconnaît-il.

Ce qui peut être une information confidentielle n'est pas la même chose qu'une information cachée. Et toutes les informations cachées ne sont pas nécessairement des données confidentielles.

Un éditorial du *New York Times* dénonçait en 1994 la censure militaire : « *Les journalistes professionnels ont l'obligation de résister aux efforts du gouvernement de contrôler leurs calepins et leurs caméras*⁵. » Pour Olivier Santicchi, « *si on est dépendant d'une source d'information unique, si on s'en tient à cette unicité, très honnêtement, on n'est précisément pas objectif. On n'a pas d'autres sons de cloche.* »

La communication militaire est-elle à mettre en cause dans le cadre de l'*embedded* ? Les difficultés de transmission de l'information entre le journaliste et l'appareil militaire résident également dans la vision qu'ont les deux parties d'une même information. Ce qui peut être une information confidentielle n'est pas la même chose qu'une information cachée. Et toutes les informations cachées ne sont pas nécessairement des données confidentielles. L'exemple d'une information cachée par l'armée peut aussi bien être une bévue qu'un événement à propos duquel les militaires ne veulent pas être interrogés.

D'une manière plus large, certaines informations font partie de l'idée de « sécurité opérationnelle » : le concept est précisé aux journalistes *embedded* avant le départ et il est strictement interdit de publier ces informations, comme par exemple l'heure précise des opérations militaires ou le nombre exact de soldats dans un convoi militaire. Néanmoins, toutes les informations ne sont pas « stratégiques ». Ainsi, ces informations confidentielles de nature stratégique ou tactique diffèrent d'une information que l'armée ne souhaite pas dévoiler pour d'autres raisons. Et c'est là où le journaliste doit dépasser le cadre de la censure militaire.

En laissant la possibilité à l'appareil militaire de faire lui-même le tri dans l'information, en ne délivrant que des informations contrôlées, le journalisme laisse la bride sur le cou des militaires. Comment comprendre une situation complexe lorsque, en plus de n'avoir qu'une vision partielle des choses, le journaliste n'a pas toutes les informations disponibles ?

Pistes de réflexion

« *Vous partagez une expérience du combat avec les acteurs d'un camp et, malgré les liens qui se tissent inévitablement avec ceux-ci, vous devez conserver une indépendance d'esprit et une rigueur professionnelle*⁶. » En quelques mots, Luc Chartrand résume toute la difficulté du journalisme *embedded*.

Pour pérenniser les relations entre appareil militaire et journalistes de guerre, il serait urgent de faire avancer le concept de journalisme embarqué. Pour aboutir à un véritable changement, cet effort commun doit être consensuel de la part du milieu militaro-médiatique entre les différents acteurs. La question qui se pose est, au-delà des considérations structurelles et financières des différents acteurs, de savoir si le monde médiatique actuel recherche véritablement une information libre et multithématique ou s'il préfère s'arrêter aux considérations financières. Pourtant, l'évolution est possible : depuis son émergence, le journalisme de guerre a connu de nombreuses évolutions.

⁵ The New York Times (1994). Military Censorship Lives. *The New York Times*, 21.09.1994, p. 22.

⁶ Entretiens avec l'auteur.

Alors, quelles sont les perspectives pour les médias ? Tout d'abord, et avant toute chose, les médias pourraient selon nous refuser chaque fois que possible les contenus montés par les services armés, qui peuvent s'apparenter à un savant mélange d'images de guerre et de propagande. Il est possible d'utiliser des images non tournées par les journalistes, mais les médias doivent alors « baliser » ces images et en avertir le spectateur.

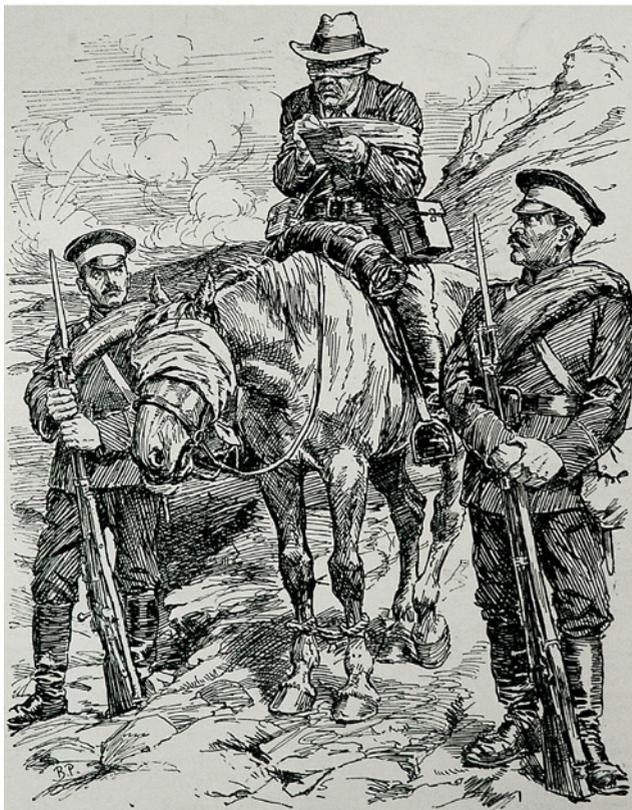
Seconde piste de réflexion, une solidarité nouvelle entre médias. Les armées acceptant l'*embedded* sont fortes car elles imposent leurs conditions. Certains médias acceptent, d'autres non. Si l'ensemble des médias refusaient l'*embedded* tel qu'il leur est imposé, peut-être les appareils militaires devraient-ils revoir leurs méthodes de travail avec les journalistes.

Troisième piste de réflexion, non des moindres et utopique par nature : réunir les entreprises médiatiques entre elles dans un nouveau projet sur la couverture de l'information militaire. Et ainsi mettre en place un nouveau modèle de travail au travers d'une mise en commun des moyens, du personnel ainsi que des connaissances de tous pour offrir quelque chose de nouveau, qui se détache totalement de ce que les armées aujourd'hui peuvent proposer.

On le voit, le journalisme embarqué n'est pas nécessairement une solution figée pour la couverture des conflits. Pour autant, le modèle de journalisme *embedded* a-t-il des chances d'évoluer ? Cette manière de faire perdure car les trois acteurs concernés (entreprise médiatique, journaliste, appareil militaire) ont accepté les avantages et les inconvénients de ce modèle.

Une piste de travail pourrait être un nouveau modèle hybride de couverture des conflits

Le correspondant de guerre vu par *Punch* en 1912 :
 « Tandis que j'écris, la plus grande bataille du siècle fait rage... Bien que je sois traité avec la plus grande courtoisie... Il ne m'est pas permis d'exposer la disposition ou les objectifs des troupes. » - Collection Moments de Presse, Lille.



comme journaliste embarqué, basé sur une charte garantissant la liberté du journaliste de guerre. Une entente unilatérale de liberté totale de traitement, sous le contrôle d'un organisme indépendant (comme Reporters sans Frontières), serait peut-être une solution. Devant la difficulté de produire une information claire et non biaisée par la propagande de l'armée qui accueille le journaliste, ne serait-il pas possible de prévoir, en amont du déploiement de ce dernier, d'autres critères tant en matière de formation que de règles, et ce dans l'idée d'optimiser le séjour du journaliste en zone de guerre ?

La préparation du journaliste est une chose primordiale, pourtant peu mise en avant. Ainsi, selon le Général Richard Giguère⁷, de

nombreux journalistes déployés en zones de guerre « ne sont pas formés à ce qui les attend » et ne seraient donc pas les plus à même de remplir leur travail, pourtant exigeant. L'idée d'un stage obligatoire de formation à la question opérationnelle avec les militaires serait donc, selon lui, un apport indispensable aux bonnes relations entre l'appareil militaire en place et les journalistes. Ce « stage commando pour les journalistes de guerre » existe en France depuis 1993 sans pour autant avoir été repris par d'autres pays. Pourtant, ce stage permettrait aux journalistes de guerre d'appréhender la réalité du terrain pour les militaires tout en permettant à ces derniers de mieux comprendre les demandes des journalistes.

Une autre piste de travail pourrait également être avancée : réformer les déplacements des journalistes. Aujourd'hui, malgré une guerre changeante et un terrorisme omniprésent, il apparaît possible de délimiter certaines zones de couverture des conflits en présence. Il serait ainsi question de ne pas limiter le journaliste de guerre à une unité, mais plutôt de le faire évoluer sur des zones militaires décidées en amont (en complément des déploiements au front) : zones optimales, zones dangereuses, zones de guerre. Il ne s'agit pas de

laisser le journaliste déambuler seul au milieu de groupes armés ennemis, mais bien de pouvoir laisser une certaine latitude aux reporters dans des zones sûres, quitte à pouvoir bénéficier d'une protection militaire élargie.

Pour autant, peut-il exister un modèle parfait de journalisme embarqué ? Selon Aimé-Jules Bizimana, l'idée d'un modèle absolu est utopique. Le chercheur souhaite mettre en avant l'idée d'un journalisme qui n'est pas dépourvu de contrôle, mais « *d'un journalisme ouvert et indépendant avec un encadrement minimal concernant la sécurité opérationnelle* ». C'est, selon lui, « *un principe général* ». Néanmoins, et ce que tout le monde conçoit, journalistes et médias, est que « *la logistique et la conjonction opérationnelles peuvent temporairement constituer des défis* ».

Après avoir fait évoluer son modèle d'*embedded* depuis des dizaines d'années, il apparaît bien peu probable que les armées occidentales changent un « contrat » qui, même s'il est imparfait, semble contenter aujourd'hui toutes les parties, certes à minima. ■

Jordan Proust, ancien journaliste défense, est actuellement collaborateur parlementaire.

⁷ Entretien avec l'auteur.